

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
IRCM - Institut de recherches Carré de Malberg
SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
université de Strasbourg

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Sébastien Bernard, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Sébastien Bernard, université Grenoble Alpes
	M. Sébastien Bernard, université Grenoble Alpes
Experts :	M. Thomas Hochmann, université Paris Nanterre
	M. Marc Ortolani, université Côte d'Azur
	Mme Béatrice Pastre-Belda, université de Montpellier

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquiet-Briand

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut de recherche Carré de Malberg
- Acronyme : IRCM
- Label et numéro : UR 3399
- Nom du directeur : M. Gabriel Eckert

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'IRCM affiche une problématique générale de recherche qui a trait à la manière dont le droit public interne, moderne et contemporain, s'est construit et se modifie en raison de sa dimension européenne.

Il structure ses activités autour de deux axes de recherches : d'une part, la théorie générale de l'État, de la constitution, des libertés et des droits de l'Homme (axe 1) et, d'autre part, les mutations du droit public économique et financier (axe 2).

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IRCM résulte de la fusion, en 2003, du centre de Recherches Administratives et Financières (Ceraf) et du centre de Théorie et Méthodologie Juridiques. Il a été successivement dirigé par M. Patrick Wachsmann, Mme Constance Grewe, M. Olivier Jouanjan et M. Gabriel Eckert (depuis septembre 2014). MM. Nicolas Chiffot et Eric Maulin en sont les directeurs adjoints.

L'IRCM dispose de locaux dans le bâtiment « L'Escarpe » de l'université de Strasbourg (11 rue du Maréchal Juin à Strasbourg).

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'institut fait partie de la fédération de recherche « L'Europe en mutation » (FRU 6703) qui rassemble cinq autres unités de recherche. Il est rattaché à l'École doctorale des sciences juridiques (ED 101) de l'université de Strasbourg.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	10
Maîtres de conférences et assimilés	6
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	16
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	8
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	46
Sous-total personnels non permanents en activité	54
Total personnels	70

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
université de Strasbourg	16	0	0
Total	16	0	0

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	123.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	10.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	7.0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0.0
Total en euros (k €)	140.0

AVIS GLOBAL

L'IRCM est une unité de taille modeste dont les objectifs sont clairement définis et qui remplit pleinement ses missions. Sa production scientifique est à la fois abondante, variée et de très bonne qualité. La production individuelle est réalisée par des auteurs à la fois reconnus dans leurs domaines respectifs et parfaitement insérés dans les réseaux scientifiques pertinents. La production collective se traduit par l'organisation de nombreuses manifestations ainsi que des publications conjointes. L'unité n'abrite en revanche aucun contrat de type ANR, faute d'avoir répondu à de tels appels à projets, ce qui est regrettable, et n'a pas eu de succès pour deux réponses à appels à projets IDEX.

L'IRCM jouit d'une indéniable notoriété académique sur les thématiques qui sont les siennes et est remarquablement inséré dans son environnement économique, social et culturel, tirant pleinement parti de sa localisation à Strasbourg.

L'encadrement doctoral est de qualité et l'insertion professionnelle des docteurs de l'IRCM est bonne (thèses fréquemment qualifiées et accès à la carrière académique).

La gouvernance de l'IRCM est classique et efficace mais la petite taille de ses locaux n'est pas propice à l'existence d'une vie collective de l'unité de recherche, en ce sens qu'elle ne favorise pas des échanges fréquents entre ses membres.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le rapport d'auto-évaluation réalisé par l'IRCM reprend précisément (pages 10 à 13) les recommandations formulées lors de la précédente évaluation et liste, pour chacune d'elles, les mesures adoptées pour les mettre en œuvre. Cet exercice mérite d'être salué pour la transparence et la rigueur dont il témoigne.

Sa lecture révèle la réalité des progrès réalisés dans certains domaines, notamment pour améliorer les interactions entre les deux axes, développer l'accompagnement des doctorants (séminaire de présentation des travaux de recherche doctorale et débats dans le cadre des « Midis de l'IRCM ») et augmenter le nombre de co-tutelles (5 actuellement).

Elle révèle aussi la permanence d'un certain nombre de faiblesses telles que la difficulté à renforcer les effectifs de l'axe 1, le manque d'actualisation et de substance du site Internet (même si d'importants progrès ont récemment été réalisés sur ce point), ainsi que la double absence, d'une part de succès aux appels à projets IDEX de l'université de Strasbourg et d'autre part de candidature aux appels à projets de type ANR.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'IRCM s'appuie sur des membres reconnus, à la fois parfaitement intégrés dans leur environnement de recherche académique et impliqués dans leur environnement non académique. L'IRCM est conscient de la nécessité de féminiser son effectif et de le rééquilibrer au profit de l'axe 1, fragilisé par des départs à la retraite. En matière de financement, l'unité parvient à obtenir ponctuellement des aides pour ses colloques grâce à son réseau (eurométropole de Strasbourg, institut Michel Villey) ou des appels à projets (pôle européen d'Administration Publique ; fondation Marangopoulos). Les ressources contractuelles restent cependant modestes (environ 15% de l'ensemble), faute d'obtention de financements de type ANR ou Idex au cours de la période examinée. Concernant le personnel d'appui à la recherche, la mutualisation au sein de la fédération de recherche donne satisfaction, mais la faiblesse numérique de ses effectifs est susceptible de constituer un handicap pour le développement de nouveaux projets.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques sont larges mais clairs et pertinents. Les thématiques identifiées sont assez classiques mais renouvelées par des problématiques contemporaines. Elles sont rassemblées autour de deux axes : d'une part, la théorie générale de l'État, de la constitution, des libertés et des droits de l'Homme, et, d'autre part, les mutations du droit public économique et financier.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

La gouvernance de l'IRCM est à la fois classique et fonctionnelle. Il comprend un conseil qui se réunit environ trois fois par an et auquel peuvent en pratique participer tous les enseignants-chercheurs et tous les doctorants. Sans pouvoir empêcher un nombre non négligeable d'abandons (onze au cours de la période examinée), l'IRCM veille à l'intégration des doctorants dans leur environnement, par exemple en ayant pérennisé depuis la dernière évaluation un séminaire de présentation des recherches doctorales propice à un meilleur encadrement et suivi des jeunes chercheurs. L'absence de locaux de taille suffisante, parce qu'elle limite les occasions d'échanges, notamment avec les enseignants-chercheurs qui ne disposent pas de bureaux à l'IRCM, constitue cependant un frein au développement d'une véritable vie collective au sein du centre.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'IRCM développe une activité scientifique conforme à ce qui peut être attendu d'une unité de recherche dans le domaine juridique et aux possibilités offertes par ses ressources humaines et financières.

Ses ressources financières (en moyenne annuelle sur la période examinée, un peu plus de 20000 euros de dotation récurrente et près de 3000 euros en provenance de contrats) paraissent globalement adaptées à sa taille et à son domaine disciplinaire.

Son effectif, relativement réduit (16 membres permanents), se caractérise par une répartition assez rare (10 professeurs, 6 MCF).

Sur le plan matériel peuvent être relevés l'existence d'une bibliothèque mutualisée et l'espoir d'un agrandissement des locaux.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré un investissement reconnu, l'effectif du personnel d'appui à la recherche est notoirement insuffisant (3 titulaires et un agent contractuel pour six unités dans le cadre de la fédération).

Le caractère très limité des locaux affectés à l'IRCM (bureau du directeur, une salle de 26 m² pour moins d'une dizaine de doctorants) n'est pas propice à une vie collective de laboratoire, les enseignants-chercheurs n'ayant pas leurs bureaux à l'IRCM.

On note, en outre, une très faible féminisation de l'effectif. Parmi les professeurs et maîtres de conférences, on ne compte en effet que trois femmes dont deux professeurs émérites.

Un déséquilibre persistant de l'effectif est notable, au détriment de l'axe 1 qui compte moins de membres que l'axe 2.

Aucune soutenance de HDR n'a été envisagée : les maîtres de conférences, peu nombreux au sein de l'unité, sont soit déjà à un stade avancé de leur carrière, soit à son début, ce qui les conduit à privilégier l'agrégation.

L'absence d'obtention de financements ANR ou Idex est le dernier point qu'il convient ici de signaler.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut ici souligner la clarté des objectifs scientifiques exprimés dans le rapport élaboré par l'IRCM.

La structuration en deux axes cohérents et homogènes est notable. Des interactions existent entre les axes dont l'approche est suffisamment flexible pour favoriser la liberté des initiatives.

La capacité de l'IRCM à s'orienter vers une recherche plus interdisciplinaire et plus internationalisée est de nature à favoriser l'accès à des financements contractuels.

Points faibles et risques liés au contexte

Les thématiques de chaque axe restent volontairement assez larges et classiques.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le fonctionnement de l'IRCM semble à la fois organisé et fluide grâce à l'existence d'un règlement intérieur (actualisé en septembre 2022) et d'organes de gouvernance : un directeur, deux directeurs adjoints et un conseil qui se réunit environ trois fois par an et auxquels peuvent en pratique participer tous les enseignants-chercheurs et tous les doctorants.

L'attention accordée à l'encadrement des doctorants et au financement de leurs déplacements est appréciable.

On retient ici la diversification des modes de recrutement des professeurs de l'IRCM et la rareté des demandes de mutation.

Points faibles et risques liés au contexte

Les locaux auxquels ont accès les doctorants sont bien équipés, mais nettement insuffisants pour ce qui est de leur capacité d'accueil.

Le choix de ne pas financer les déplacements des enseignants-chercheurs s'explique par le montant de la dotation récurrente qui n'est que modestement abondée par des financements contractuels. Ce choix gagnerait à être appliqué avec souplesse pour tenir compte de la diversité des situations (existence de colloques internationaux ne prenant pas en charge les frais de déplacement des intervenants).

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'IRCM jouit d'une indéniable notoriété sur les thématiques qui sont les siennes. L'organisation de manifestations scientifiques à dimension internationale, la forte implication de ses membres dans des réseaux nationaux et internationaux ainsi que les expertises qu'ils donnent ou encore la capacité des doctorants de l'IRCM à entamer une carrière académique témoignent de la réalité de son attractivité. Au cours de la période examinée, l'IRCM n'a en revanche pas connu de succès lors d'appels à projets de type ANR ou Idex.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

La participation fréquente des membres de l'IRCM à des colloques nationaux à dimension internationale ainsi qu'à des colloques internationaux est significative.

Les invitations par des universités étrangères des membres de l'IRCM afin de présenter les résultats de leurs recherches sous forme de conférences ou de séjours d'enseignement sont également nombreuses et notables.

On doit, en outre, souligner l'organisation très régulière de colloques par l'IRCM (14 sur la période évaluée).

De nombreuses responsabilités éditoriales dans des revues cotées sont exercées par les membres de l'IRCM (direction de revues et membres de conseils scientifiques).

L'obtention de prix par des membres de l'IRCM (notamment des jeunes docteurs) pour leurs travaux de recherches (15 au total sur la période évaluée) est également considérable.

Membre de la fédération de recherche « l'Europe en mutation », l'IRCM entretient des coopérations étroites avec le Conseil de l'Europe et d'autres organisations : il contribue sans aucun doute à la construction de l'espace européen de la recherche.

Les expertises scientifiques réalisées par des membres de l'IRCM sont assez nombreuses. Plusieurs d'entre eux ont une part active dans des sociétés savantes.

Il faut relever, en outre, la création d'une revue en ligne bilingue dans le domaine des droits de l'Homme : la Revue "Europe des droits et des libertés" dont cinq premiers numéros ont été publiés.

L'essor du nombre de publications en langue anglaise est à mettre en lumière.

Enfin, le projet de création, en partenariat avec le CEIE, d'une antenne locale de la Société de Législation Comparée s'inscrit dans le cadre des points forts.

Points faibles et risques liés au contexte

Les communications non publiées (notamment de la part de doctorants) représentent un nombre (51 sur la période examinée) et une proportion (46%) importantes.

Bien que croissant, le nombre de publications en langue anglaise reste encore assez faible.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Il s'agit, tout d'abord, de la qualité démontrée de la formation doctorale qu'il convient de mettre en évidence : le taux de qualification par le CNU des docteurs de l'IRCM est élevé (au cours de la période évaluée, 6 qualifications sur 8 demandes). En outre, six docteurs de l'IRCM ont intégré l'enseignement supérieur durant la période évaluée (1 PR et 5 MCF).

Sur 31 doctorants, dix bénéficient d'un contrat doctoral et trois de contrats Cifre.

L'attractivité de l'IRCM est, par ailleurs, attestée par l'accueil régulier de chercheurs étrangers (8 durant la période examinée), des mutations et des changements d'unité de rattachement au bénéfice de l'IRCM.

Enfin, il faut pointer le nombre relativement élevé de doctorants (14 sur 31) qui proviennent d'une autre université que celle de Strasbourg, confirmant l'attractivité de l'IRCM.

Points faibles et risques liés au contexte

L'équipement des salles occupées par les doctorants est satisfaisant, mais la taille et / ou le nombre de ces salles est insuffisant(e), ce qui constitue un frein à la vie collective de l'unité.

Dans le même sens, le fait que les enseignants-chercheurs ne disposent pas de bureaux au sein de l'IRCM ne favorise ni les échanges entre eux, ni avec les doctorants.

Les CSI (Comités de suivi individuels du doctorant) organisés par l'IRCM en collaboration avec l'ED (École doctorale) ont lieu à l'occasion de la présentation annuelle et collective de l'avancement des travaux de chaque doctorant, formule appréciée pour les échanges qu'elle offre. Toutefois, elle n'est pas propice à l'expression de difficultés par les doctorants.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Plusieurs institutions (fédération, MSH, Iti) pourraient constituer des points d'appui pour intégrer l'IRCM à des appels à projets internationaux et / ou interdisciplinaires.

Points faibles et risques liés au contexte

Les résultats en termes de financements issus d'appels à projets compétitifs sont assez modestes : deux tentatives ont eu lieu dans le cadre de l'Idex, mais sans succès. Aussi, aucune réponse à des appels à projets internationaux ou européens ou ANR n'a été faite.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'IRCM est très abondante et variée dans ses supports. Le positionnement de l'unité dans son environnement académique de recherche est très solide. Néanmoins, le nombre de thèses soutenues diminue. De plus, l'investissement dans des appels à projets internationaux et interdisciplinaires, ainsi que le recours à la science ouverte sont peu exploités. Ces éléments ne remettent pas en cause le constat initial de la grande qualité de la production scientifique de l'IRCM.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les publications des membres de l'IRCM sont à la fois nombreuses (737 au total dont plus de la moitié sont des notes de jurisprudence) et dans des supports de qualité. 34 ouvrages individuels ont été publiés durant la période évaluée, chez des éditeurs reconnus, tels que Bruylant, Dalloz, Larcier, LexisNexis, Lextenso et Pedone. Aussi, les membres de l'IRCM ont publié de nombreux articles dans des revues variées, internationalement et nationalement reconnues (*Jus Politicum*, *JCP A*, *RDP*, *Recueil Dalloz*, *Cahiers de droit européen*, *RTD Eur.*, *RDUE*, *Annuaire International des Droits de l'Homme*, *DA*, *RFDC*, *RFDA*, *RCMP*...).

L'activité scientifique est soutenue dans chacun des deux axes. Sans conduire à un équilibre parfait entre les deux, un effort de rééquilibrage a été réalisé au cours de la période examinée au profit de l'axe 1. Il est perceptible dans les statistiques de production scientifique fournies par l'unité : concernant par exemple, les articles et chapitres d'ouvrages publiés en langue française, 74 émanent de membres rattachés à l'axe 1 contre 103 pour l'axe 2, ce qui est proportionnel aux effectifs de chaque axe.

On note, enfin, la publication régulière de travaux collectifs, en particulier des co-directions d'actes de colloques (notamment : Peggy Ducoulombier et Eric Maulin, *Le commerce et la paix*, Annales de la Faculté de droit, n°10, 2017, PUS ; Gabriels Eckert et Jean-Philippe Kovar, *Les objectifs de la régulation économique et financière*, L'Harmattan, coll. « Logiques juridiques », 2017). De plus, l'IRCM entretient des partenariats, notamment avec la Fondation Marangopoulos pour la publication de la revue *L'Europe des droits et des libertés*, et avec l'Institut Michel Villey, pour l'organisation de colloques et la publication des actes de ces colloques.

Points faibles et risques liés au contexte

Le nombre de soutenances de thèse est en forte diminution (16 sur la période 2016-2021, contre 32 de 2011 à 2016) même si cette chute est à relativiser en raison de la période de crise sanitaire

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Tous les enseignants-chercheurs permanents de l'IRCM contribuent à la production scientifique mais également les doctorants (des interventions lors des colloques organisés par l'IRCM leur sont notamment proposées, voire des co-directions de colloque). La production scientifique paraît proportionnelle au nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à chacun des deux axes.

Points faibles et risques liés au contexte

Le rapport d'auto-évaluation indique que des membres de l'IRCM déplorent un alourdissement des tâches administratives des enseignants-chercheurs qui réduit corrélativement le temps consacré à la recherche.

L'IRCM pourrait essayer d'investir davantage des institutions comme la MSH ou les Ithi pour intégrer des appels à projets internationaux et / ou interdisciplinaires, et tirer profit des prestations offertes (Huma-Num, traduction d'articles en anglais, soutien de la part de personnel de recherche).

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les membres de l'IRCM appliquent les règles déterminées par l'université de Strasbourg et notamment la Charte informatique. Les règles générales d'intégrité scientifique sont fixées par l'Université. Les doctorants s'engagent

à respecter la Charte des doctorants et suivent des formations sur le respect de l'intégrité scientifique (prévention du plagiat) organisées par l'École doctorale.

Points faibles et risques liés au contexte

Au titre de la science ouverte, il semble qu'il n'y ait pas de publications systématiques en ligne : sur Hal ou le site internet de l'IRCM, les CV des membres ne contiennent pas de liens permettant d'accéder directement à leurs publications.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'IRCM poursuit très activement ses coopérations avec son environnement économique, social et culturel, tirant pleinement parti de sa localisation à Strasbourg. Les membres de l'IRCM ont su tisser et maintenir des liens étroits avec leur environnement de recherche institutionnel, scientifique et culturel. La participation régulière de praticiens aux manifestations scientifiques et travaux de l'IRCM témoigne de l'intérêt et de l'impact concret des recherches réalisées.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

La coopération très régulière avec le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des Droits de l'homme est à souligner : on recense, à ce titre, l'organisation d'une journée annuelle, des activités de formation, d'expertise, de promotion (concours René Cassin), dans le cadre de cette coopération.

Plus largement, les activités favorisant la diffusion (y compris à l'étranger) du savoir dans le domaine des droits de l'homme sont nombreuses et variées. On note, en particulier, la collaboration avec des organismes ou associations tels que le Centre Arabe pour l'Éducation au Droit International Humanitaire et aux Droits Humains, le réseau des acheteurs publics du Grand Est ou encore l'association "Plaider les droits de l'Homme".

Les interactions avec le monde professionnel sont, en outre, facilitées par l'accueil de trois enseignants-chercheurs associés et concrétisées par des activités de formation continue prises en charge par l'IRCM (pour les juristes du greffe de la Cour EDH ou les officiers contractuels de l'Office français de protection des réfugiés).

Les liens avec le monde économique sont également attestés par l'existence de trois conventions Cifre.

La transformation de l'Ena en INSP et l'attention accrue portée par ce dernier à la recherche constitue une opportunité pour l'IRCM.

Points faibles et risques liés au contexte

Par principe, les institutions européennes ne souhaitent pas formaliser, par une convention, les relations de nature scientifique entretenues avec une unité.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Nombreuses expertises auprès de professionnels : webinaires dans le domaine de la commande publique, coopérations avec l'Agence d'attractivité du Grand Est (Grand-Enov +)

La rédaction de manuels, d'ouvrages professionnels (par exemple le Code commenté de la commande publique) et de ressources numériques (essentiellement rattachés à l'Axe 2), par les membres de l'IRCM participent à la diffusion du savoir au profit des acteurs sociaux et économiques.

Points faibles et risques liés au contexte

Le site internet n'a été que récemment enrichi et actualisé.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'IRCM partage les connaissances qui sont les siennes à travers des articles de presse ou conférences se rattachant à ses deux axes de recherches. Le rapport d'auto-évaluation mentionne des tribunes, articles, interviews (DNA, Le Figaro, Le Monde, le Point etc.), participations à des émissions de radio (France 3 Alsace), ou autres manifestations (festival « Justice en cultures »).

Points faibles et risques liés au contexte

Néant

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Il est recommandé à l'IRCM de poursuivre les efforts entamés pour accroître ses locaux consacrés, de façon à favoriser la vie collective au sein de l'unité.

Il est également conseillé à l'IRCM de reprendre et amplifier les différentes initiatives (« Midis de l'IRCM », séminaire des droits fondamentaux, colloque des doctorants dans le cadre de la « journée des masters ») abandonnées lors de la crise sanitaire et qui sont susceptibles d'accroître les échanges entre enseignants - chercheurs titulaires et doctorants.

Il est, par ailleurs, recommandé de continuer à revendiquer un accroissement de l'effectif du personnel d'appui à la recherche, notoirement insuffisant, ainsi qu'une consolidation des postes.

Il importe, enfin, de renforcer le caractère individuel des comités de suivi de thèse.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'IRCM est invité à répondre à des appels à projets de type ANR.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Il conviendrait d'utiliser davantage les leviers que peuvent constituer des institutions telles que la MSH ou les ITI pour développer de nouveaux projets davantage interdisciplinaires et / ou à forte dimension internationale.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Il s'agirait, sur ce point, de poursuivre l'effort bienvenu d'enrichissement et d'actualisation du site internet.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE : 19 octobre 2022

Début : 8h15

Fin : 16h30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Hcéres – Planning entretiens par visioconférence Evaluation de l'IRCM – université de Strasbourg – Mercredi 19 octobre 2022

8 h	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs.
8 h 15 – 9 h00	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique.
9 h00 – 9 h30	1^{ère} Séquence – 30 minutes Entretien à huis-Clos avec le directeur de l'unité, Gabriel Eckert, et le directeur adjoint : Nicolas Chiffлот.
9 h35 – 1 0 h20	2^{ème} Séquence – 45 minutes Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles : Julien Penin, vice-président recherche délégué, secteur droit, économie, gestion.
1 0 h20 – 10 h30	Pause
10 h30 – 11h30	3^{ème} Séquence – 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses Entretien avec l'ensemble des membres de l'unité, en la présence de la direction.
13h00 – 13h30	4^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.
13 h 30 – 14 h00	5^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants.
14 h00 – 14 h30	6^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR).
14 h30 – 14 h 45	Pause
1 4 h45 – 15 h15	7^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien final à huis clos avec le directeur de l'unité, Gabriel Eckert, et le directeur adjoint : Nicolas Chiffлот.
15 h30 – 16 h30	Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique.
16 h30	Fin des entretiens.

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCERES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Observations générales sur le rapport d'évaluation HCERES de l'IRCM (UR 3399)

Madame, Monsieur,

Le rapport d'évaluation de l'Institut de recherches Carré de Malberg, établi par le comité d'évaluation du HCERES suite à l'audition du 19 octobre 2022 et transmis le 2 décembre 2022, n'appelle pas d'observations de portée générale de la part de l'Institut.

Strasbourg, le 5 décembre 2022

Gabriel ECKERT

Professeur à l'Université de Strasbourg

Directeur de l'Institut de recherches Carré de Malberg
(UR 3399)

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

